

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

La nouvelle direction de l'Arbeille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

lished, every day, in the columns of the Bee a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over. We shall begin that publication on the first of May. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent. Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

- (a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.
(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.
(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.
(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.
(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.
(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them. (2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Southern Pacific Company

Table with columns for destination (Houston Local, Sunset Express, etc.) and time (5:35 p.m., 7:05 a.m., etc.).

Louisville et Nashville

Table with columns for destination (New York and Nouvelle Orleans Limited, Cincinnati and Florida Express, etc.) and time (7:50 a.m., 7:05 a.m., etc.).

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

Table with columns for destination (Jackson, Columbia, Tyertown, Bogalusa, etc.) and time (5:50 p.m., 8:50 a.m., etc.).

Illinois Central

Table with columns for destination (The Limited, Chicago, St. Louis, Louisville, etc.) and time (8:45 p.m., 10:55 a.m., etc.).

Yazoo et Mississippi Valley

Table with columns for destination (Jacksonburg Express, Memphis Express, etc.) and time (5:30 p.m., 8:10 a.m., etc.).

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

Table with columns for destination (New York et Washington, Cincinnati et Asheville, etc.) and time (7:30 p.m., 7:30 p.m., etc.).

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

Table with columns for destination (Houston, Beaumont, De Quincey, Eunice, Opelousas, Baton Rouge) and time (7:10 p.m., 10:55 a.m., etc.).

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embranchements des Lignes Frisco.

Effective 21 août 1913.

Table with columns for destination (Train spécial d'ouvriers pour Violet, Pointe-à-la-Hache, etc.) and time (6:00 a.m., 7:00 a.m., etc.).

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

25 AVRIL 1914.

Table with columns for ship name (Burmese Prince, Brunswick, Tampa, Gretna, etc.) and agent (Belgia, Hamburg, Stuyvesant Dock, etc.).

VENTES A L'ENCAN.

Table with columns for item (Diastalar, Port Cortez, Troisième District, etc.) and location (New-York, Philadelphia, etc.).

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

Table with columns for ship name (Ss. Creole, Ss. Ruby, Ss. Tennison, etc.) and destination (New-York, Philadelphia, Rio de Janeiro, etc.).

VENTES A L'ENCAN.

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, obligations, meubles de maison, Bibliothèques, billets, notes à collecter, etc. Succession de Philip Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107834 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de cette ville, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, le 27 avril 1914, par l'honorable E. K. Skinner, Juge de la sus-dite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété mobilière suivante: Grand assortiment de meubles dans la résidence située 432 rue Carondelet.

ANNONCE JUDICIAIRE.

AVIS AUX CREANCIERS

In re Receivership of National Manufacturing and Packing Company. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 8024 - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à décrire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Edward C. Weber, le Receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 108,010 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de cette ville, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les rues des Drois, Voles, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans l'Etat de Louisiane, dans l'arrondissement de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le 27 mai 1914, à midi, la propriété suivante, à savoir:

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N.O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 6:05 A. M. // Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.